

## Communiqué de presse

### BPCE finalise la cession de la Société Marseillaise de Crédit

Paris, le 22 septembre 2010

BPCE a finalisé la cession de la Société Marseillaise de Crédit (SMC) au Crédit du Nord, pour un montant de 872 millions d'euros. En prenant en compte le dividende en numéraire (29 millions d'euros) versé en mai dernier par la SMC, BPCE aura donc perçu 901 millions d'euros en 2010 au titre de sa détention de la SMC, puis de sa cession.

Au plan financier, cette cession se traduit par une libération de fonds propres Core Tier 1 de l'ordre de 700 millions d'euros.

Comme annoncé en août dernier, ce montant servira au remboursement de l'Etat. BPCE procédera en effet le 15 octobre prochain au rachat de 600 millions d'euros d'actions de préférence détenues par la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE).

A cette date, il restera 1,2 milliard d'euros d'actions de préférence à rembourser à l'Etat.

Compte tenu notamment du coût des actions de préférence et de l'augmentation de leur prime de rachat, l'opération devrait être relative dès 2011 en termes de résultat net pour le Groupe BPCE.

#### **A propos :**

*Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banque commerciale autonomes et complémentaires : celui des 20 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier de France. Il est un acteur majeur de la banque de financement, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 37 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 200 agences, 127 000 collaborateurs et plus de 7 millions de sociétaires.*

---

#### **Contacts presse BPCE**

Sonia Dilouya : 33(0) 1 58 40 58 57

[presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr) - [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)